

15 JUIL. 2020



Strasbourg, le

## Groupement hospitalier de territoire n°10

### DECISION

VU le code de la santé publique, et notamment l'article R 6132-21-1,

VU la convention constitutive du GHT 10,

Les nominations ci-dessous sont effectives à compter de la signature de la présente décision et pour une durée de 6 mois.

Monsieur Bertrand JEANMOUGIN, Responsable du pôle de gestion des finances et du système d'information des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, est désigné en qualité de Directeur des systèmes d'information (DSI) pour le Groupement hospitalier de territoire n°10.

Monsieur Fabrice STALTER, Responsable sécurité des systèmes d'information des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, est désigné en qualité de Responsable sécurité des systèmes d'information (RSSI) pour le Groupement hospitalier de territoire n°10.

Madame Frédérique POTHIER, Déléguée à la protection des données pour les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, est désigné en qualité de Déléguée à la protection des données (DPO) pour le Groupement hospitalier de territoire n°10.

Le Directeur p.i. de l'établissement support  
Franck D'ATTOMA

A4/317120